

Le jeu des acteurs dans la rémanence de la crise de la ville pétrolière de Gamba (Gabon)

La fin des années 1990 a été marquée par le déclin de l'activité pétrolière au Gabon. Avec l'inflexion de la production de Rabi-Kounga le plus important gisement onshore jamais découvert en Afrique subsaharienne. L'amorce de ce déclin (en 1998) a plongé la ville pétrolière de Gamba (au sud-est du Gabon) dans une crise urbaine sans précédent qui pose aujourd'hui la problématique centrale de sa **reconversion économique**. Or, il est apparu au cours de nos investigations que des **contraintes** opposaient une **force d'inertie** à la réorientation économique.

En effet, dans le cadre de ma thèse sur « *La crise du système minier au Gabon* », j'ai été amené à m'interroger sur **les processus de conversion des bassins miniers** de Gamba et de Mounana, respectivement au sud-ouest et sud-est du Gabon.

Pour traiter cette épineuse question, j'ai opté pour une lecture systémique des contraintes physique, géographique, économique et sociale. L'approche systémique dans ce type d'exercice peut s'avérer d'une grande utilité dans la mesure où elle combine de façon dynamique un certain nombre de variables. Le recours à la systémique s'est également justifié par sa vision optimiste de la crise spatiale et du rôle majeur des acteurs dans la rééquilibration du système urbain.

Charles-Pierre Péguy a développé l'idée séduisante que « l'**état chaos** [spatial] est une absence momentanée de toute organisation systémique entre des éléments qui, plus tard, se réorganisent autrement¹ ». Il y a là l'idée que face à une situation de **catastrophe** □ au sens systémique de rupture d'un système □ que les sociétés humaines (les acteurs) sont outillées pour y faire face. Jean-Pierre Marchand l'a exprimé plus clairement en affirmant que « la société peut s'adapter à la **contrainte** par des actions structurelles² ». Pour Henry Chamussy les contraintes peuvent **pivoter** si elles sont prises en compte dans l'avènement du nouveau système. Enfin, Alain Lipietz a remarqué que les facteurs naturels ne pèsent aujourd'hui que comme des **causes externes** qui n'agissent que par l'intermédiaire de **causes internes** dans l'espace socio-économique. Chez ces auteurs le cadre physique est une constance avec laquelle la société (les acteurs) doit (doivent) composer. L'approche systémique accorde donc le primat aux acteurs et à la manière dont ils intègrent la contrainte.

Aussi l'identification des diverses contraintes et des acteurs spatiaux a constitué ma première préoccupation. En effet, la crise urbaine □ pendant du déclin de l'activité pétrolière □ a révélé deux grandes catégories de contraintes en même temps qu'elle a fait apparaître des nouveaux acteurs dans la gestion de la crise urbaine. Cette identification a été facilitée par le fait que j'ai effectué un stage en entreprise à Shell Gabon au cours duquel j'ai été étroitement associé au processus de négociation sur la définition d'une "vision stratégique de Gamba en 2010".

La **contrainte géographique** est apparue comme étant la principale des préoccupations exprimées tant par les administrations locales que par les associations représentant la société

¹ Charles-Pierre PEGUY, *Espace, temps, complexité : vers une métagéographie*, Éditions Belin, Paris, 2001, p.150.

² Jean-Pierre MARCHAND, *Contrainte climatique et espace géographique : les précipitations et l'Irlande*, Thèse de doctorat d'État de géographie, Université de Haute Bretagne – Rennes 2, Rennes, 1983, p.267.

civile. La résurgence de l'enclavement de la ville pétrolière se pose avec autant plus d'acuité que la fin de l'extraction pétrolière pourrait signifier l'arrêt des dessertes aériennes et maritimes assurées par la compagnie Shell Gabon depuis quatre décennies. Le désenclavement de la ville par une voie terrestre est devenue la principale priorité.

La seconde étape après l'identification des acteurs et des contraintes a été d'opérer un tri sélectif pour isoler les variables les plus pertinentes. Par exemple concernant les acteurs, je me suis aperçu qu'il n'était pas indispensable de tous les étudier en raison de leur inégale importance dans le processus de conversion. La capacité réelle de chaque acteur urbain à influencer sur les événements (compagnie pétrolière, collectivités locales, ONG impliquées dans la préservation de l'environnement, associations de petits commerçants, associations des natifs,...) a permis de restreindre le nombre des acteurs. De même, il m'a fallu réinterpréter la notion même de contrainte géographique, d'en chercher le sens caché. Pourquoi subitement prenait-elle cette importance alors même que le fonctionnement de la ville pétrolière s'est toujours apparenté à celui d'une île en terme d'approvisionnement et que l'on n'a toujours composé l'enclavement ?

Les travaux de Jean Debrie et Benjamin Steck ont montré que « le désenclavement peut produire des mises en marges nouvelles par inversion de la position économique³ ». En filigrane de la question de l'enclavement est posée celle de la **contrainte économique**. Celle-ci apparaît plus clairement lorsqu'on change d'échelle spatiale. En effet, le réseau urbain se compose essentiellement de centres producteurs de la rente minière et les centres administratifs. Or, l'épuisement des gisements pétroliers fait planer □ en fait □ la menace d'une **mise à l'écart économique**, c'est-à-dire d'un décrochage, suite à une inversion de position dans le réseau urbain qui correspond à une perte de **spécialisation économique**. Dès lors, la **contrainte physique** (ou géographique) m'est apparue comme secondaire par rapport la **contrainte économique**.

J'ai donc entrepris d'examiner celle-ci à la lumière du jeu des acteurs. Pour ce faire, il m'a fallu d'abord construire le **système des acteurs**⁴, c'est-à-dire étudier leur relation. L'hypothèse de travail était de vérifier la **cohésion** du système. Au cours de cette étape, j'ai retenu trois grands acteurs (État, collectivités locales et compagnie pétrolière). Pour construire ce système, j'ai d'abord recouru à la **méthode de l'entretien** autant auprès des administrations locales que de la compagnie pétrolière Shell Gabon. Mais cette méthode comportait le risque d'être manipulé par certains acteurs. De même qu'elle présentait une certaine limite, notamment concernant la collecte du point de vue de l'État. Certes, j'ai eu des entretiens avec certains responsables du Ministère de l'Intérieur en charge des collectivités locales. Mais quelle crédibilité accordée à leurs propos ? Étaient-ils représentatifs ?

La construction du système des acteurs a ensuite nécessité l'**examen de documents juridiques** régissant les relations État/collectivités locales⁵ et État/compagnies pétrolières⁶. En plus des textes de loi, je me suis intéressé à des **publications officielles** de l'État gabonais, notamment concernant l'aménagement du territoire⁷ et l'économie gabonaise⁸. L'examen documentaire a été complété par la lecture de **journaux nationaux** et d'**internet**.

³ Jean DEBRIE, Benjamin STECK, « l'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'ouest », *L'Espace géographique*, n°1, 2001, pp.26-39.

⁴ CROZIER M, FRIEDBERG E., *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, éd. du Seuil, Paris, 2001.

⁵ Loi organique n°15/96 du 6 juin 1996 relative à la décentralisation in *HEBDO informations*, n°340, 22 juin 1996. (Journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales)

⁶ Décret n°1085/PR/MMEPHR, du 17 décembre 2002 fixant les conditions d'application de la loi n°5/2000 du 12 octobre 2000 portant code minier en République gabonaise, *HEBDO informations*, n°472, du 12-26 juillet 2003.

Loi n°16/93 du 26 août 1993 relative à la protection et à l'amélioration de l'environnement, *HEBDO informations*, n°281, du 15 septembre 1993.

⁷ REPUBLIQUE GABONAISE, *Le livre blanc du Haut-Ogooué*, Ministères de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Libreville, Juillet 1983.

REPUBLIQUE GABONAISE, *Schémas d'aménagement régionaux : synthèse nationale*, Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Libreville, 1985.

⁸ REPUBLIQUE GABONAISE, *Tableau de bord de l'économie*, Ministère de l'Économie et des Finances, Libreville.

L'analyse de l'ensemble de ces outils a permis de définir la structure relationnelle des acteurs et de confirmer ainsi **l'absence de cohérence du système** qui se manifeste par une **hystérésis** due à l'anti-jeu des acteurs. L'inertie des acteurs trouve son origine dans la non application des textes de loi □ il en va ainsi du **principe de subsidiarité** entre l'État et ses démembrements □ et dans **le vide juridique** : aucun texte officiel (code minier, convention minière et code de l'environnement) ne traite de la conversion économique des bassins miniers.

Le vide juridique favorise ainsi un jeu de faciès et de double langage des acteurs, particulièrement entre l'État et les compagnies privées. Qui doit payer le prix de la revitalisation économique ?

Aussi, on a l'impression que l'État aménageur s'esquive de la question de la réhabilitation économique. Le fait est qu'il y a un déphasage spatial entre l'échelle d'action étatique qui privilégie une construction de l'espace national par le haut selon une logique cristallérienne et le niveau spatial auquel se trouvent les bassins miniers (cf. annexe 1). Alors même que le principe de subsidiarité milite pour une plus grande implication de l'État au niveau des centres d'extraction en difficulté en raison même de l'ampleur de la crise urbaine et de la modicité des moyens mis à la disposition des collectivités locales. De leur côté, les compagnies privées calent leur attitude sur celle de l'État en privilégiant des **micro-régulations** par le financement des micro-projets.

Ces micro-régulations, hélas, sont inadaptées à la situation car les centres miniers sont sujets au **syndrome de Gillette**⁹ : qui est à la fois un retard de croissance en services urbains et une dépendance à une mono-industrie. Ce syndrome se manifeste dans toute son ampleur lorsque l'activité motrice décline.

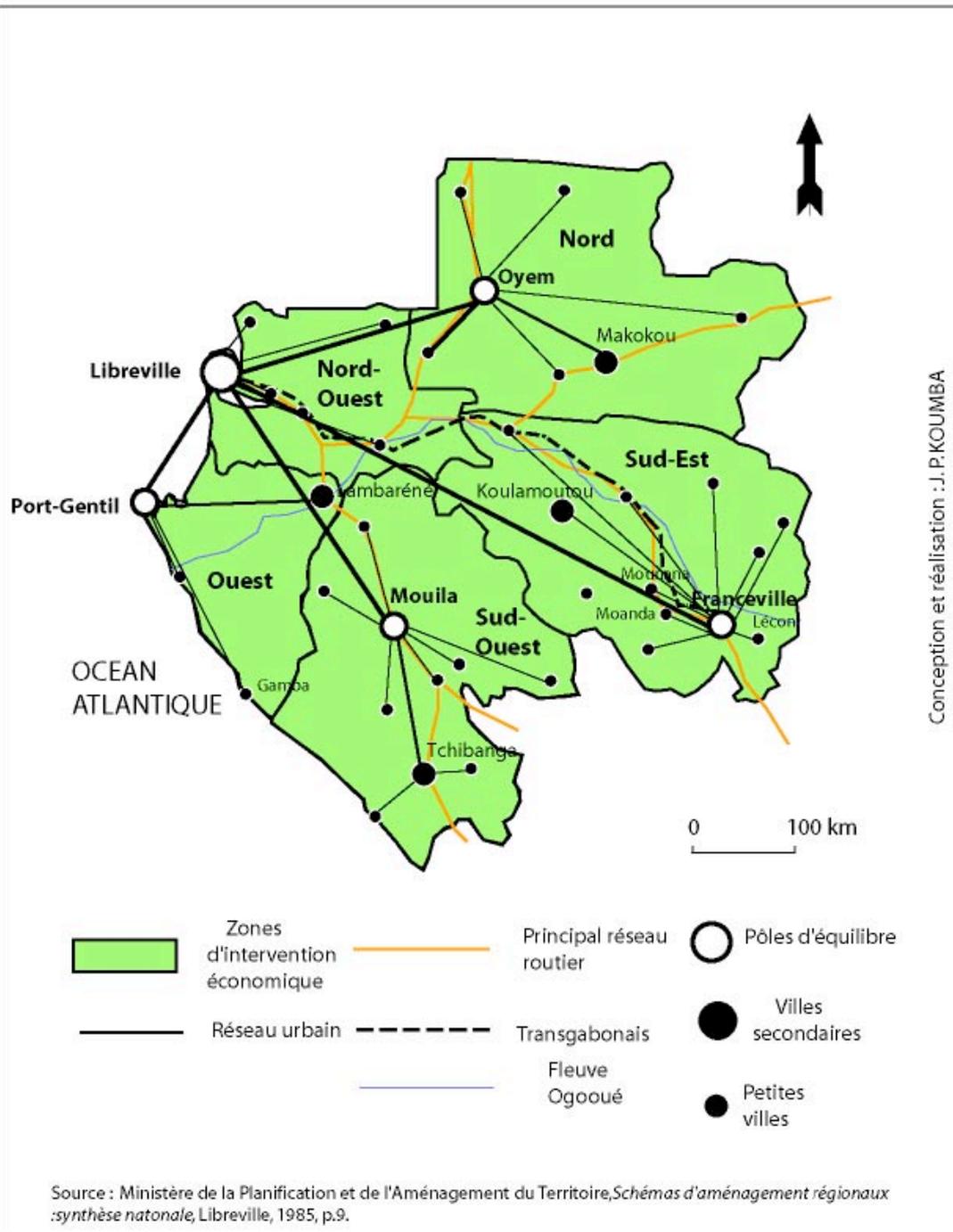
Le **modèle théorique de la base exportatrice** d'Homer Hoyt¹⁰ □ qui est un modèle de croissance urbaine parfaitement adaptée à la situation □ a été mobilisé pour tester la pertinence de la philosophie des micro-projets (cf. annexes 2 et 3). Là on s'est aperçu que la logique des micro-projets visait à combler le déficit en services urbains mais pas à se substituer à l'extraction pétrolière.

Pour inférer, la rémanence de la crise urbaine est moins le fait de la contrainte physique ou géographique que celle des acteurs urbains dont les relations disharmoniques entravent la mise en place d'un système économique apte à se substituer à l'industrie extractive. De ce fait notre recherche a consisté □ par rapport à ce thème de la conversion □ à interpeller les acteurs sur la nécessité de l'instauration d'un cadre institutionnel régulant leur relation en fixant la place et le rôle de chacun dans une stratégie commune de reconversion économique des bassins miniers.

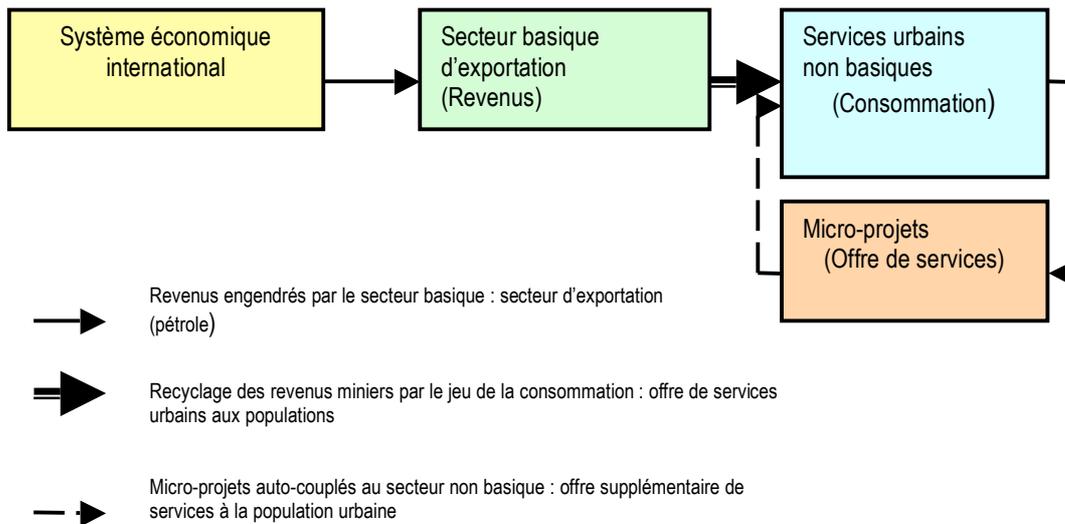
⁹ A. M. ISSERMAN, J.D. MERRIFIELD, «Quasi-experimental methods for analysing economic and spatial change: an application to an energy boomtown» (art. cité par G. BAUELLE, *Le système spatial de la mine: l'exemple du bassin du Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat d'État de géographie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1994, p. 410).

¹⁰ Homer HOYT, « Homer Hoyt on development of economic base concept » *Land economics*, 1954.

LES POLES D'EQUILIBRE ET LA LOGIQUE CRISTALLERIEENNE DE LA STRUCTURATION DU SYSTEME URBAIN NATIONAL



ANNEXE 2 : L'AUTO-COUPLAGE DES MICRO-PROJETS A L'ANCIENNE STRUCTURE (LOGIQUE SHELL GABON)



On lit directement sur le graphe sagittal que l'auto-couplage des micro-projets vient élargir l'offre de services urbains sans pour autant se substituer au secteur basique (l'activité pétrolière) qui demeure le moteur de la croissance urbaine. Par ailleurs l'arrimage des micro-projets à l'ancienne structure suppose la réalisation d'un processus d'auto-combustion que n'autorise pas un effet de seuil démographique. C'est pourquoi cette logique s'apparente à une fausse solution et de ce fait elle participe au renforcement de l'inertie à la conversion économique.

ANNEXE 3 : LE MONTAGE EN SERIE AVEC AUTO-COUPLAGE DES MICRO-PROJETS : UNE FAUSSE SOLUTION A LA RECONVERSION ECONOMIQUE (LOGIQUE SHELL GABON)

